

Saint-Mandé, 10 avril, 2026

Affaire suivie par :

Brice Virly : brice.virly@ign.fr

Xavier Collilieux : xavier.collilieux@ign.fr

Objet : Réunion publique sur les besoins liés au système de référence terrestre européen

Les coordonnées en usage en France métropolitaine sont aujourd'hui exprimées en RGF93 v2b, système légal dérivé du système de référence terrestre européen ETRS89.

Le Système de référence terrestre européen 89 (ETRS89) a été adopté en 1990. Douze réalisations de ce système (tables de coordonnées de référence) ont été publiées à ce jour, la plus récente étant l'ETRF2020. Depuis lors, les pays européens ont aligné leurs repères de référence nationaux sur une réalisation de l'ETRS89. La plupart d'entre eux ont choisi l'ETRF2000. Ainsi les coordonnées RGF93v2b sont exprimées en ETRF2000 (époque 2019.0). Seuls quelques pays ont adopté les réalisations récentes non biaisées de l'ETRS89 dont les coordonnées diffèrent de 8 cm environ des coordonnées RGF93v2b. Aujourd'hui les coordonnées RGF93v2b diffèrent de 90 cm environ des coordonnées exprimées dans les systèmes mondiaux comme l'ITRS ou WGS84 et s'éloignent chaque année de 2.5 cm supplémentaires.

Le 15 octobre 2024, la sous-commission EUREF de l'association internationale de géodésie en charge de la définition et maintenance de l'ETRS89 a créé un groupe de travail¹ pour étudier si l'ETRS89 était toujours en adéquation avec les besoins des utilisateurs à l'échelle européenne et pour proposer une définition alternative de ce système si cela s'avèrerait pertinent. Un changement de système de référence européen pourrait avoir des implications importantes sur les coordonnées nationales, avec des écarts pouvant varier de quelques centimètres à environ 1 mètre.

Le groupe de travail a soumis aux organismes en charge des systèmes de référence géodésiques de chaque pays un questionnaire² destinés à recueillir les besoins actuels quelques soient les domaines d'application (SIG, services de positionnement, lever topographiques, travaux publics, harmonisation de bases de données européennes, suivi d'ouvrage d'art etc...). Afin que l'IGN remplisse ce questionnaire de façon à refléter tous les besoins, une réunion publique en ligne est organisée le lundi 18 mai 2026 de 14h à 15h30 accessible avec le lien suivant :

<https://teams.microsoft.com/meet/33142498281522?p=SrOK9VyEruUANNcb9S>

Les participants sont invités à prendre connaissance du questionnaire (lien ci-dessous) avant la réunion.

¹ Site internet du groupe de travail : <https://www.euref.eu/governing-board/study-group-alternatives-etr89>

² Le questionnaire est disponible à l'adresse suivante : https://www.euref.eu/sites/default/files/docs/Questionnaire_need_final_NMA_Euref_study_group_ETRS89.docx